

Forel (FR)

L'armée repêche deux tonnes de bombes dans le lac de Neuchâtel

Tout en discrétion, les Forces aériennes ont procédé pour la première fois à une opération de pêche étonnante à l'aide d'un hélico

Fabien Grenon

A deux pas du village de Forel (FR), en ce jour de fin avril, rien ne semblait pouvoir troubler les eaux paisibles du lac de Neuchâtel. C'était compter sans l'arrivée soudaine d'un hélicoptère Super Puma de l'armée. Sous sa carlingue, une chaîne de plusieurs mètres de long s'enfonça dans l'eau que le souffle puissant des rotors a transformée en flots tourmentés. Quelques minutes plus tard, l'hélico ressort un obus de plusieurs centaines de kilos qu'il s'empresse de déposer sur la berge. Cette opération, il va la répéter une dizaine de fois.

La scène s'est jouée à proximité de la place d'exercices de tir d'aviation de Forel, il y a plusieurs mois. Ce n'est pourtant que la semaine dernière que le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a fait savoir que près de 2 tonnes de bombes inertes, «totalement inoffensives», ont été retirées des eaux du lac de Neuchâtel.

Une grande première

Cette «pêche à la bombe» a été effectuée conjointement par les Forces aériennes et le service d'élimination des munitions non explosées (Demunex). Elle a permis d'extraire de la vase huit objets dont le poids varie de 50 à 450 kilos, principalement des obus en béton et des roquettes en acier. L'opération menée au large de Forel est une grande première tant pour Demunex que pour les Forces aériennes. Les munitions étant d'habitude extraites du lac par bateau. «Nous avons voulu tester cette nouvelle manière de faire», explique Stefan Hofer, porte-parole de l'état-major de conduite de l'armée. Avant d'ajouter: «Sans compter qu'il n'y a pas de port à proximité immédiate de la place de tir de Forel, donc venir avec un bateau et tracter chaque munition jusqu'au port le plus proche aurait été une perte de temps.» En outre, cette opération inédite a également permis d'entraîner les pilotes à ce genre de manœuvres délicates.

Les projectiles repêchés sont



Huit munitions «totalement inoffensives», principalement des bombes en béton tirées dans les années 1960-1970, ont été repêchées fin avril au large de Forel, à proximité de la zone de tir. DDPS



Un Super Puma des Forces aériennes a été engagé dans l'opération pour sortir quelque 1800 kilos de matériel. DDPS

Et au niveau écologique?

● L'armée assure procéder régulièrement à des analyses des eaux du lac de Neuchâtel, à proximité de la zone de tir de Forel. Celle-ci se situe par ailleurs au cœur de la réserve naturelle de la Grande Caricaie. «C'est de leur responsabilité et on leur fait confiance», indique Michel Baudraz,

directeur de l'Association de la Grande Caricaie. Avant d'ajouter: «L'armée a fait de nombreux efforts pour limiter son impact sur la faune et la flore ces dernières années. En tout cas, visuellement, rien n'indique que la nature en souffre particulièrement.»

«Ces projectiles sont pour la plupart inertes, sans charge explosive. Ils ont été utilisés pour des tirs d'exercice»

Stefan Hofer

Porte-parole de l'état-major de conduite de l'armée

des «ratés», tombés en dehors de la zone d'exercice de Forel dans les années 1960 et 1970, comme l'indique Stefan Hofer. «A cette époque, les engins de tir étaient beaucoup moins précis qu'aujourd'hui.» Des spécialistes de Demunex avaient préalablement documenté les objets en question, immergés à 5 m ou 6 m de profondeur, avant de les placer dans des filets reliés à des bouées.

5000 tonnes dans l'eau

Des munitions ayant manqué leur cible sont régulièrement signalées par des civils. Il arrive parfois que les pêcheurs en accrochent dans leur filet. «Lorsqu'il fait beau et que les eaux sont claires, il est très facile de les voir depuis la surface», souligne le chargé de communi-

tion. La place de tir de Forel est utilisée par l'armée et les Forces aériennes pour leurs exercices depuis 1928. D'après une étude publiée en 2004 par le DDPS, dans cette zone, les fonds du lac recèlent près de 5000 tonnes de munitions. «Des munitions de mitrailleuse, des grenades d'exercice, des roquettes en acier, des bombes en béton ou d'exercice en araldite et des engins guidés d'entraînement.»

Aujourd'hui, si l'armée n'est plus autorisée à utiliser ce genre de matériel, elle est régulièrement sollicitée pour en évacuer les déchets ou résidus. Reste que, selon le porte-parole, «ces projectiles sont pour la plupart inertes, sans charge explosive. Ils ont été utilisés pour des tirs d'exercice.» Aucun risque, donc, pour les nageurs ou plaisanciers qui tombent nez à nez sur un obus oublié au fond du lac. Dans pareil cas, ils sont toutefois invités à marquer son emplacement et à le signaler à la police.

Notre galerie photos
armee.24heures.ch

210 courriers d'opposition au parc éolien du Mollendruz

La plupart des lettres reçues au terme de la mise à l'enquête de l'installation de 12 hélices entre le col et Juriens proviennent d'habitants de communes éloignées du projet

La semaine dernière, plusieurs associations écologistes, dont le WWF, ASPO/BirdLife et Pro Natura, ont annoncé avoir fait opposition au projet de parc éolien du Mollendruz («24 heures» du 6 août). Elles n'étaient pas les seules. Hier, la société Energie Naturelle Mollendruz (ENM SA) a donné un premier bilan, à chaud, du nombre total d'oppositions reçues à l'issue de la mise à l'enquête du plan partiel d'affectation (PPA) du parc éolien du Mollendruz et de la demande de défrichement y relative, le 3 août dernier.

450

C'est le nombre de signatures contenues dans les 210 lettres d'opposition reçues à l'issue de la mise à l'enquête du PPA du parc éolien du Mollendruz.

La société, fondée pour planifier et gérer ce parc de 12 hélices - pouvant fournir de l'électricité pour la moitié d'une ville de la taille d'Yverdon -, a annoncé avoir comptabilisé 210 oppositions, contenant près de 450 signatures. A ces courriers s'ajoutent 21 remarques, provenant notamment d'exploitants agricoles de la région. Seules 14 oppositions et remarques émanent des communes directement concernées par le projet, soit Mont-la-Ville, La Praz et Juriens, ce qui réjouit ENM SA. Elle souligne leur «fort soutien» à ce projet initié en 2007 avec les Services industriels de Zurich (ses bailleurs de fonds principaux). La société précise que sept oppositions ont aussi été enregistrées dans les communes partenaires du projet, Yverdon et Vaulion.

L'immense majorité des envois (203) provient de communes allant du pied du Jura jusqu'à Genève. Les associations anti-éoliennes en ont quant à elles rédigé quatre. «Nous avons aujourd'hui listé les griefs avancés», explique Philippe Gendret, chef du Service des énergies d'Yverdon. On a pris le temps avant de communiquer, pour que les résultats reflètent au mieux la réalité. Maintenant on va s'atteler à y répondre.» C.DU.

Yverdon-les-Bains Appel au don de serviettes de bain

La Lucarne - le centre d'hébergement d'urgence de Caritas Vaud aménagé dans une maison au centre d'Yverdon-les-Bains - recherche des linges de bain pour ses usagers. Qu'importe leur taille, indique l'une de ses membres sur les réseaux sociaux dans son appel au don. Elle encourage les personnes qui ont des serviettes éponge en trop à les déposer soit directement à l'arrière du bâtiment, se trouvant au numéro 23 de la rue du Curtil-Maillet, soit en main propre dès 20 h, soit dès l'ouverture de la structure. C.DU.

Le chiffre

45000

C'est le nombre de spectateurs et invités attendus durant les cinq prochaines soirées à venir sur le site du festival Rock Oz'Arènes, à Avenches. C'est la capacité maximale des arènes. Le festival fait d'ores et déjà un carton plein en annonçant toutes ses soirées «sold-out». C'est la première fois, depuis la création du festival, en 1992, que la billetterie connaît un tel succès. Selon son service de presse, la programmation particulièrement variée et populaire explique cet engouement. C.A.

C'est parti pour l'Urba'In 2

Orbe La 2e édition du festival Urba'In débute ce mercredi à 13 h sur la place du Château. Du break dance, hip-hop, graff et de la mosaïque sont au programme de l'événement gratuit, qui dure huit jours, dans huit lieux. C.DU.

Ciné open air dans la cour de la cure

Concise La cour de la cure de Concise se transforme en «salle» de cinéma open air dans le cadre de Cinécure, y diffusant des longs-métrages «amenant à la réflexion». Ce jeudi, Saint-Jacques... La Mecque de Coline Serreau y sera projeté à 21 h 15 (dans l'église en cas de pluie). Entrée libre, tirelire. C.DU.

Lucens



Le centre du village sera bouclé lundi prochain pour permettre le passage des participants au 15e Critérium de Lucens. La Grand-Rue, l'avenue de la Gare, la route de Moudon et celle d'Yvonnand seront fermées de 16 h à 20 h. Des déviations seront mises en place. «Nous attendons près de 100 participants sur le parcours en boucle», souligne Sylvain Guillet, son président. Avant d'ajouter: «Au niveau du public, tout dépendra du temps.» F.GN

Des chiens ont-ils été victimes de poison?

Depuis dimanche, au moins trois animaux dans un état critique ont été soignés dans les environs de Lucens. Ils auraient ingurgité de la mort-aux-rats

Hémorragies internes puis externes, douleurs, gémissements... pas de doute: c'est bien d'empoisonnement qu'ont été victimes au moins trois chiens qui ont été amenés d'urgence chez un vétérinaire de la commune de Valbroye en ce début de semaine. Deux animaux dans un

état critique ont été hospitalisés au Tierspital de Berne. Appartenant à deux propriétaires différents, ces trois chiens se sont promenés au même endroit le week-end dernier en bordure de forêt entre Bussy-sur-Moudon et Lucens. «Nous n'avons pas fait d'analyses toxicologiques, mais tout porte à croire qu'ils ont ingurgité de la mort-aux-rats ou un poison similaire», indique le vétérinaire qui les a pris en charge. Sur les réseaux sociaux on lit qu'un quatrième animal serait même mort. Ni l'origine du poison ni son mode de transmission aux chiens ne sont connus. C.A.